

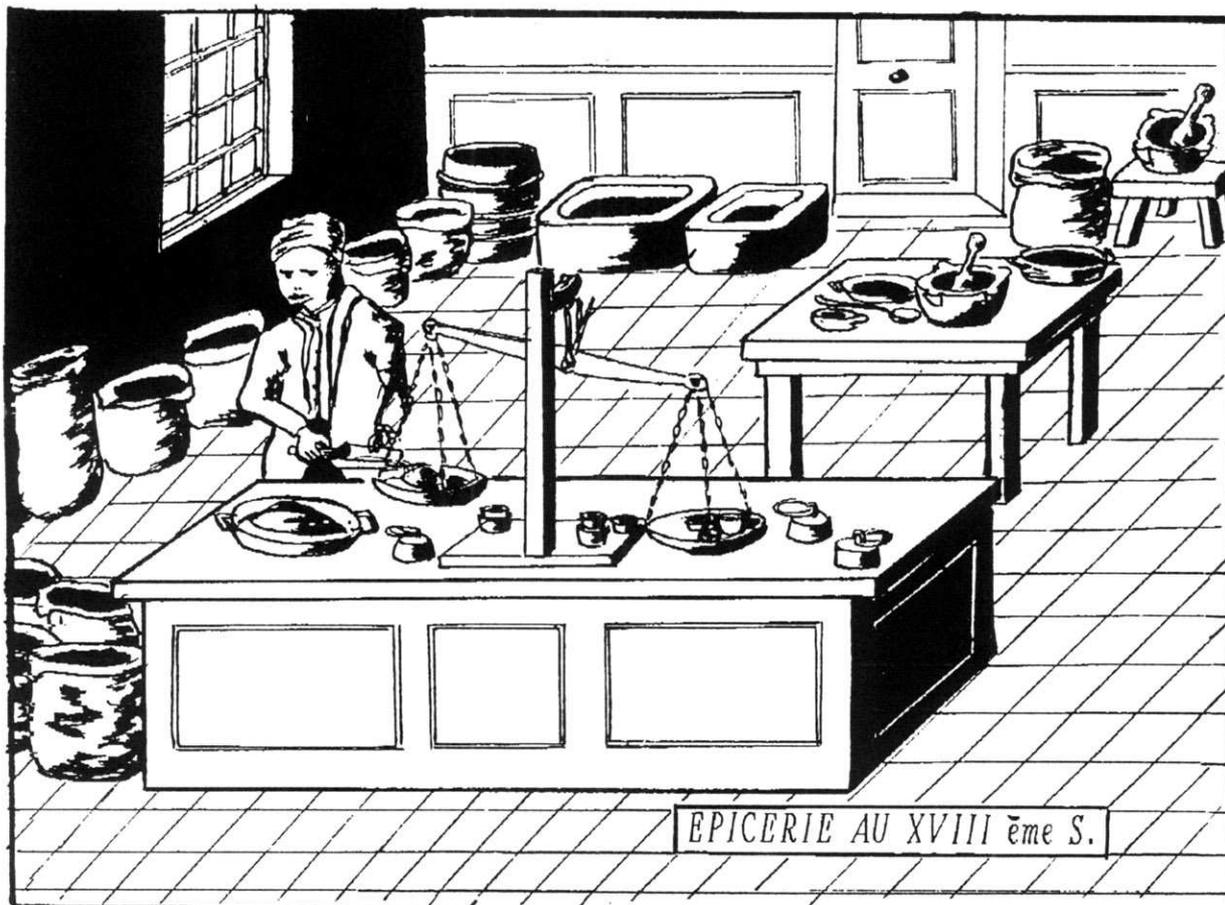
L'EPICERIE DROGUERIE FALCONNET

EN 1736

présentée grâce à un inventaire de Maître Flachères, notaire.

Voilà qui nous ramène loin en arrière, dans le temps. Loin des hypermarchés, super ou supérettes... Et aussi, loin des épicerie qui subsistent encore à Montbrison et dans quelques villages voisins.

Par sa qualification, l'épicier ou "epicier" devait offrir à sa clientèle, en priorité, les épices communes et exotiques que les grandes expéditions avaient fait apprécier dans nos pays occidentaux. Notre épicier faisait aussi la fabrication et le commerce des cierges et chandelles. A cette époque on utilisait seulement l'huile pour les lampes domestiques. D'autre part, la multiplication des processions, fêtes votives ou corporatives, les chapelles, les couvents, les célébrations funéraires, messes chantées demandaient beaucoup de "luminaires". Il s'y ajoutait avec les produits d'alimentation courante, quelques autres destinés à la droguerie, la chasse, la fumisterie. Beaucoup de termes et d'expressions ne sont plus familiers ; le système métrique n'est pas encore en vigueur. Les notes nous permettront de nous familiariser avec les quintaux, livres et autres mesures que l'on n'utilise plus.



La boutique de Claude Falconnet est située rue Tupinerie. Achetée le 30 décembre 1707 devant Me Chalaye, notaire à Montbrison, à Jean Cluzel boulanger de la même ville pour la somme de 900 livres. Cette acquisition a été faite avec son épouse : Marie Malescot. La maison a sa façade au nord, rue Tupinerie ; à l'est elle est contiguë à la maison des héritiers Cohard-Rand. Au sud elle joint la rivière Vizézy. A l'ouest le bâtiment joint celui de sieur Benoît Gaignieu et de son épouse Simonne Fasson. La maison qui nous intéresse est montée sur cave, l'entrée de la boutique est rue Tupinerie, la cuisine a vue sur le Vizézy. Ce bâtiment possède un étage sur le rez-de-chaussée et un galetas au-dessus.

Claude Falconnet a apporté de considérables améliorations à ce bâtiment. En 1736, au rez-de-chaussée il y a :

1/ La boutique donnant sur la rue ; elle communique avec la cuisine ; cette dernière possède une galerie surplombant le Vizézy.

2/ Une chambre au-dessus de la boutique avec fenêtre sur la rue ; une chambre au-dessus de la cuisine et une galerie surplombant la galerie inférieure.

3/ Le galetas est agrandi d'une troisième galerie donnant aussi sur le Vizézy et qui sert de chambre à la servante.

Toutes ces galeries sont fermées puisqu'on y a placé des meubles, coffres, ustensiles divers.

La boutique occupe une place importante. Les commerçants et artisans ont toujours eu un appartement très réduit, le magasin ou l'atelier l'emportant souvent souvent sur l'espace consacré à la vie familiale.

La boutique de Claude Falconnet est meublée de deux grandes "banques" (comptoirs) de boutique, 2 balances de cuivre rouge avec leurs poids, une grande balance romaine en fer, 2 coffres de bois, 1 mortier¹ en fonte, un moulin à poivre. On ne mentionne ni tiroirs, ni rayonnages. Il y a dans le magasin 3 grandes auges de pierre pour contenir l'huile à vendre au détail. Huile de cuisine et huile pour les lampes. Les marchandises pouvaient se trouver dans des sacs, à la vue des clients.

Pour servir les clients et peser on se servait de "couloirs", sortes de petites pelles arrondies à hauts rebords utilisées encore il y a quelques années, pour servir le riz, sel, café, etc. Les produits étaient pesés, comptés, ensachés ou emballés devant le client. La marchandise conditionnée à l'avance n'existait pas.

Voici le détail des marchandises présentées dans l'épicerie Falconnet le 8 juin 1736 d'après l'inventaire de Me Flachères.

Marchandises destinées à l'alimentation

4 quintaux ² de sucre estimés 16 sols la livre.....	210 livres
1 balle de poivre pesant 160 livres, estimée 25 sols ³ la livre.....	200 livres
1 quintal d'huile de noix	35 livres
1 quintal d'huile de graine ⁴	25 livres
1 quintal de riz.....	18 livres
10 livres de dragées communes estimées 3 livres 10 sols	3 livres 10 s

¹ Récipient évasé de marbre, fonte ou autre, où l'on pile des assaisonnements, condiments, drogues.

² Le quintal vaut 100 livres de 16 onces soit 48,950 kg.

³ Il faut 20 sols (ou sous) pour faire une livre ; le sol vaut 4 liards ou 12 deniers.

⁴ Probablement huile de colza, de chou, d'oeillette (oliette: petite huile) de chenevis.

1 balle de cassonnade ⁵ blanche.....	45 livres
1 balle de cassonnade grise.....	35 livres
3 livres : cannelle, girofle, muscade.....	27 livres
30 livres amandes ou raisins secs.....	6 livres
1 quintal de saindoux.....	25 livres
30 livres de merluche ⁶	6 livres
4 livres de pâte d'orge ⁷	3 livres 4 s
4 livres de cumin ⁸	30 livres
3 livres de réglisse.....	12 sols
4 livres de café.....	8 livres
1 livre et demie de citronnat et orangeat ⁹	24 sols
4 livres de suc de réglisse ¹⁰	3 livres 4 s

Produits de droguerie, fumisterie, article pour la chasse

3 quintaux de savon blanc ou gris.....	90 livres
1 quintal d'alun de Rome ¹¹	25 livres
1 quintal de bois d'Inde ¹²	23 livres
40 livres d'ocre jaune ¹³	4 livres
1 quintal de blanc de Troyes ¹⁴	5 livres
20 livres de colle forte.....	7 livres
20 livres de galle ¹⁵	16 sols
5 livres de fleur de soufre.....	40 sols
2 livres de mercure ¹⁶	10 livres
plusieurs autres menues drogues.....	12 livres
2 quintaux d'amidon commun ¹⁷	24 livres
1 quintal d'amidon fin.....	18 livres
3 quintaux de plomb à tirer ou en barres.....	75 livres
25 livres de poudre fine.....	33 livres 15 s
30 livres de soufre de canon.....	4 livres 15 s
2 rames de papier bleu.....	16 livres
60 feuilles de fer blanc ¹⁸ à 5 sols la feuille.....	15 livres

⁵ Sucre roux n'ayant été raffiné qu'une fois et présenté en pain ou casson.

⁶ Morue séchée non salée.

⁷ Sucre cuit avec une décoction d'orge puis coloré.

⁸ Ombellifère cultivée en Europe centrale pour sa graine aromatique et colorée.

⁹ Extraits d'écorce de citron et d'orange.

¹⁰ La réglisse est une plante dont la racine est employée dans la composition de boissons douces et rafraîchissantes.

¹¹ Sulfate d'aluminium et de potassium employé comme astringent (pour resserrer les tissus) et fixer la teinture.

¹² Bois d'Inde ou bois de Panama, écorce d'un arbre qui a des propriétés analogues à celles du savon.

¹³ Colorant minéral naturel.

¹⁴ Calcaire blanc très pur utilisé en peinture, plâtrerie et pour le nettoyage du cuivre.

¹⁵ Excroissance des feuilles de chêne, très riche en tanin, formée autour de la larve d'un insecte, le cynips ; utilisée pour la teinture, la fabrication de l'encre et aussi la médecine.

¹⁶ Mercure ou vif-argent : métalloïde existant à l'état de sulfure dans le sol. Le mercure est utilisé dans l'étamage des glaces, pour l'extraction de l'or et de l'argent des minerais et pour fixer la dorure à la feuille. En médecine il fut utilisé pour soigner l'acné et certaines maladies vénériennes.

¹⁷ Substance organique mise en réserve par certains végétaux ; utiliser pour empeser le linge.

¹⁸ Tôle fine recouverte d'étain employée pour faire les tuyaux de poêle.

Produits destinés à la fabrication des cierges, et cierges prêts à la vente

3 quintaux de cire commune dite cire de Limoges.....	400 livres
1 quintal de cire fabriquée en cierges à 14 sols la livre.....	70 livres
3 quintaux de suif ¹⁹	60 livres
2 quintaux de chandelles.....	60 livres
150 livres de coton filé à 21 sols la livre pour mèches.....	157 livres 10 s

Marchandises entreposées dans l'appartement

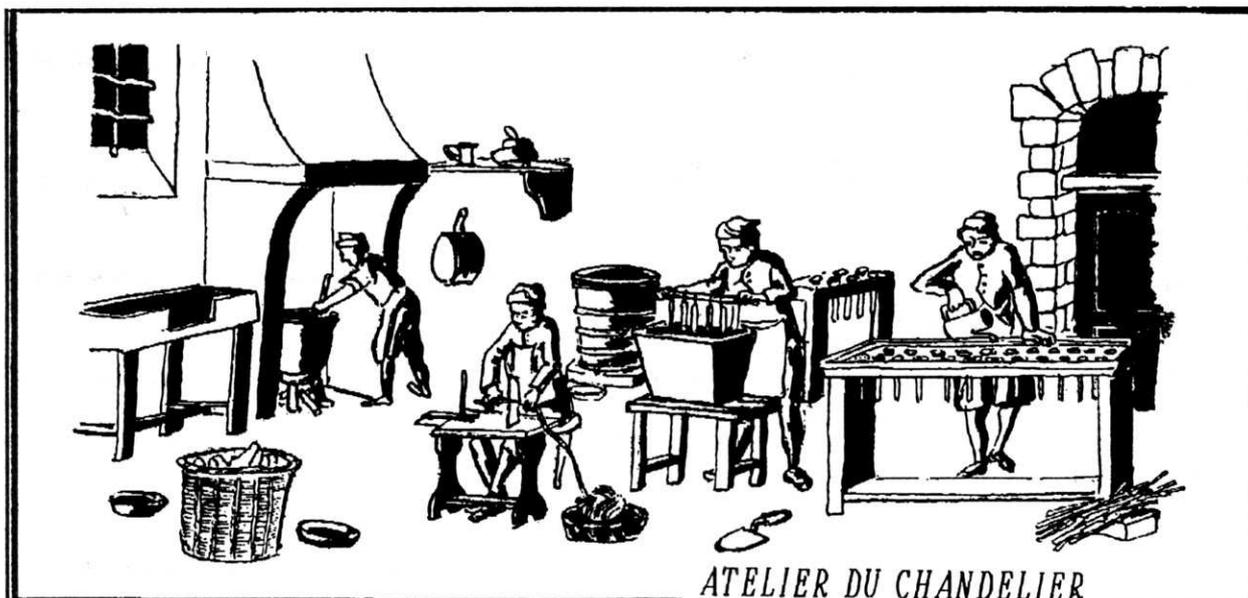
Dans la chambre au-dessus de la boutique 15 livres de graine de girofle (clous de girofle²⁰).....15 livres

20 livres de coton et laine, ainsi qu'un chaudron de cuivre pour faire les dragées.

Dans la galerie du premier étage sur le Vizézy : 2 grands coffres à cire, en bois de sapin contenant 80 livres de cire blanche.....80 livres

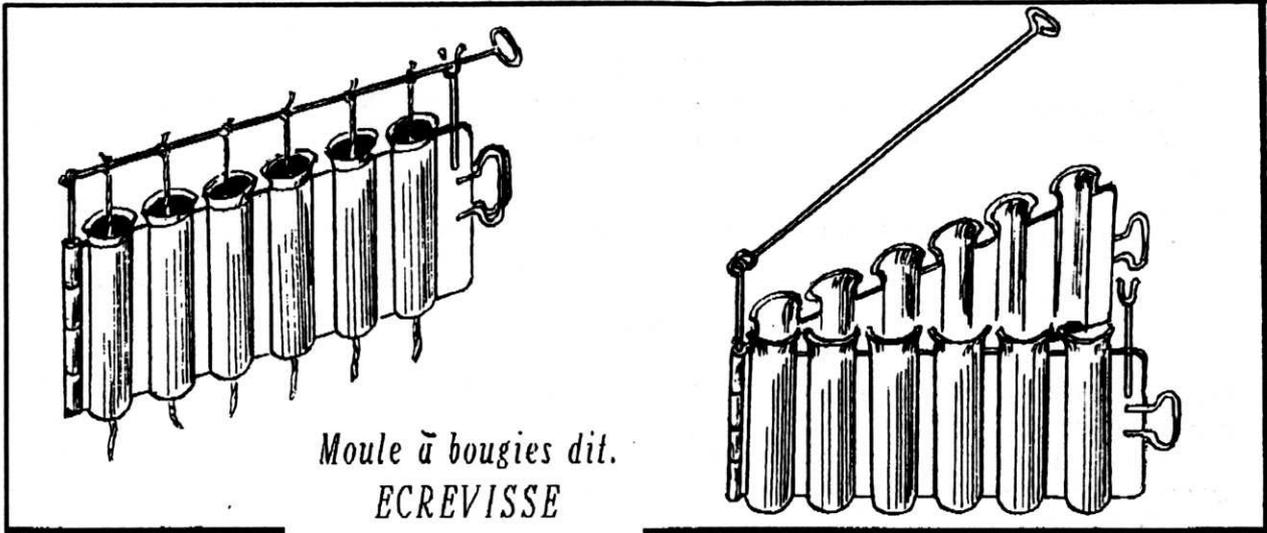
Dans la chambre au-dessus de la cuisine : matériel artisanal, une table en bois de noyer propre à rouler les cierges, une grande bassine de cuivre rouge pour fondre la cire avec son trépied de fer, 2 cuillères en cuivre rouge pour les cierges, 2 peyrots (moules) à cire en cuivre rouge, 1 "écrevisse" et une filière à bougies également en cuivre rouge.

Tout ce matériel est estimé à 117 livres.



¹⁹ Nom donné à une partie de la graisse des ruminants.

²⁰ Les clous de girofle employés en cuisine sont les boutons floraux desséchés des giroflées.



La profession de chandelier, ciergier ou cirier (fabricant de chandelles, cierges et bougies) est très importante pour Claude Falconnet. Le 12 juin 1716, il achète à Louise Pugnet veuve Brandisse (acte de Me Challaye) une écurie avec fenièrre, rue de la Porcherie de bize et joignant le vingtain (fossé) de la ville de soir. Puis, le 23 mars 1719, il acquiert un petit jardin (acte reçu Challaye) sur le fossé de la paroisse Sainte-Anne où il installe une "fonderie" avec tout un équipement professionnel :

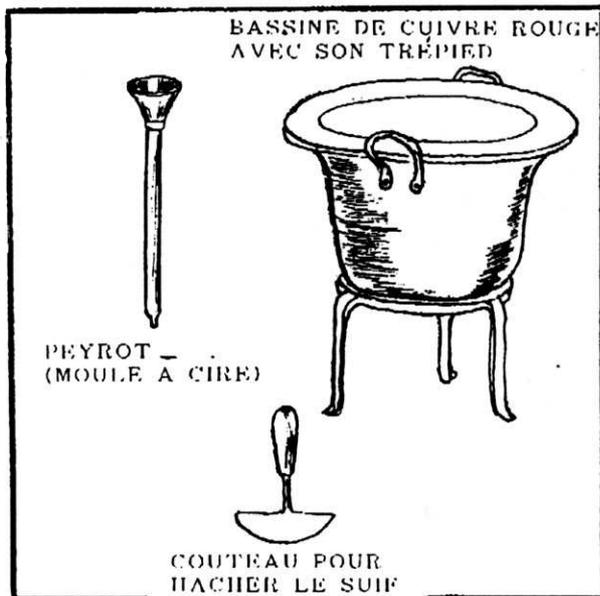
1° une grande auge de pierre pour passer la cire

2° deux grandes bassines et deux chaudières de cuivre rouge pour fondre le suif avec deux trépieds de fer

3° une "terrasse" pour la chandelle, deux moules, un bassin pour tirer le suif

4° un presseur et deux couteaux pour hacher le suif

Tout ce matériel est estimé 273 livres. On y trouve également deux quintaux de cire de Cornouailles pour cierges à 8 sols la livre.



*
**

Claude Falconnet est un commerçant cossu. Il possède en outre une vigne aux Pureslles de Moingt, d'une contenance de 6 journalées²¹ et un cuvage, rue de la Porcherie où se trouvent : une cuve, des tonneaux, des bennes à vendange.

Le mobilier de son appartement est celui d'une famille aisée : lit à quatre colonnes en noyer, avec le tour bordé de "soye orore", matelas de laine, couette et chevet de plume. On trouve encore chez eux deux cabinets²² en noyer à quatre portes dont l'un possède deux tiroirs, une armoire de chêne à quatre portes, deux fauteuils dont l'un est recouvert en tapisserie au point de Hongrie, des chaises et une table en noyer qui a les quatre pieds "croisillonnés", une table ronde, des coffres et un miroir encadré de bois noir. Le linge est énuméré : deux douzaines de draps en toile de ménage, 17 nappes de toile et 3 nappes à la Venise (jours "Venise"), deux douzaines de serviettes. Tout ceci est dans la chambre qui se trouve au-dessus de la boutique. Chacune des autres pièces possède un lit garni. La vaisselle est d'étain. La cuisine est meublée d'un dressoir. Chauffe-lit, lèche-frite, broches à rôtir, chaudrons de cuivre, marmites de fonte... sont nommés parmi les ustensiles domestiques.

Comme de nombreux Montbrisonnais notables de l'époque, Claude Falconnet et son fils Thomas sont affiliés à la confrérie des Pénitents du Gonfalon. On trouve leur signature parmi celles des confrères au bas du concordat passé le 24 janvier 1739 avec les curés de la ville de Montbrison. Les confrères réclament une chapelle, celle dont ils se servaient, dans le couvent des Cordeliers, ayant été incendiée en août 1731.

La correspondance et le livre de comptes journaliers de Claude Falconnet indiquent que sa marchandise est acheminée depuis Saint-Chamond, Lyon, Roanne, Clermont. A l'image de nos commerçants et artisans, il a de graves soucis financiers. En 1736, la somme totale des obligations, billets de créances, promesses de particuliers pour des marchandises impayées s'élève à 2 890 livres. Certains de ses clients sont d'une insolvabilité notoire. Simon Puy écuyer, sieur de Mussieu, rachète en 1755 une créance comportant 650 livres de reliquat d'une obligation contractée par un client de Mornand en 1739 !

LA FAMILLE FALCONNET

Claude Falconnet, épicier droguiste, est le type même du marchand bien établi de la bonne ville de Montbrison en cette première moitié du XVIII^e siècle. Il est soucieux de faire fructifier son patrimoine mais en butte, en 1736, à des difficultés qu'il ne maîtrise pas. Devenu veuf de dame Marie Malescot qui lui laisse un seul enfant vivant : Jean Thomas, il s'est remarié récemment. Se défiant de la justice et de ses arcanes, pour éviter une tutelle qui entraînerait des règlements toujours pénibles, délicats et peu discrets, il demande l'émancipation de son fils. Cette émancipation put être accordée vu l'âge atteint par le mineur²³. Après cette démarche, il fallut faire établir un inventaire des biens qu'il avait en commun avec la défunte et qui entraient dans la part "d'hoyrie maternelle" à laquelle pouvait prétendre à sa majorité Jean-Thomas, fils héritier unique de celle-ci. Cet inventaire fut dressé par Me Flachères, notaire royal, avec le concours d'experts : Laurent Despréaux, Antoine Condamine et Antoine Bourboulon, tous trois marchands.

²¹ La journalée représente ce qu'un homme peut faire dans la façon manuelle d'une vigne (taille, pinçage, comblage) du lever au coucher du soleil, environ 600 ou 700 m².

²² Il s'agit de meubles à tiroirs intérieurs destinés à serrer les objets de valeur de petites dimensions.

²³ Jugement du juge Dumont le 13 juin 1736.

L'émancipation acquise, Claude Falconnet pourrait alors envisager plus sereinement la poursuite de son négoce, et son fils exercer de son côté une activité identique. D'autres actes notariés nous apprennent que les choses n'allèrent pas aussi allègrement. Il y eut, à la demande du fils émancipé, un deuxième inventaire contestant le premier²⁴. Finalement tout déboucha sur un accord amiable passé entre le père et le fils le 1er janvier 1739²⁵.

Claude Falconnet avait épousé en secondes noces demoiselle Andréane Arnautizon dont il eut au moins trois enfants : Mathieu, Claude et Jeanne-Marie. Son fils Jean-Thomas établi marchand droguiste épousa demoiselle Reignier. Il mourut très jeune, laissant un enfant prénommé Claude à qui le grand-père Falconnet, dans son testament du 20 octobre 1752²⁶, légua 1500 livres. Claude Falconnet donnait 2000 livres à chaque enfant du deuxième mariage. Il évaluait, legs compris, sa fortune mobilière à 11 000 livres.

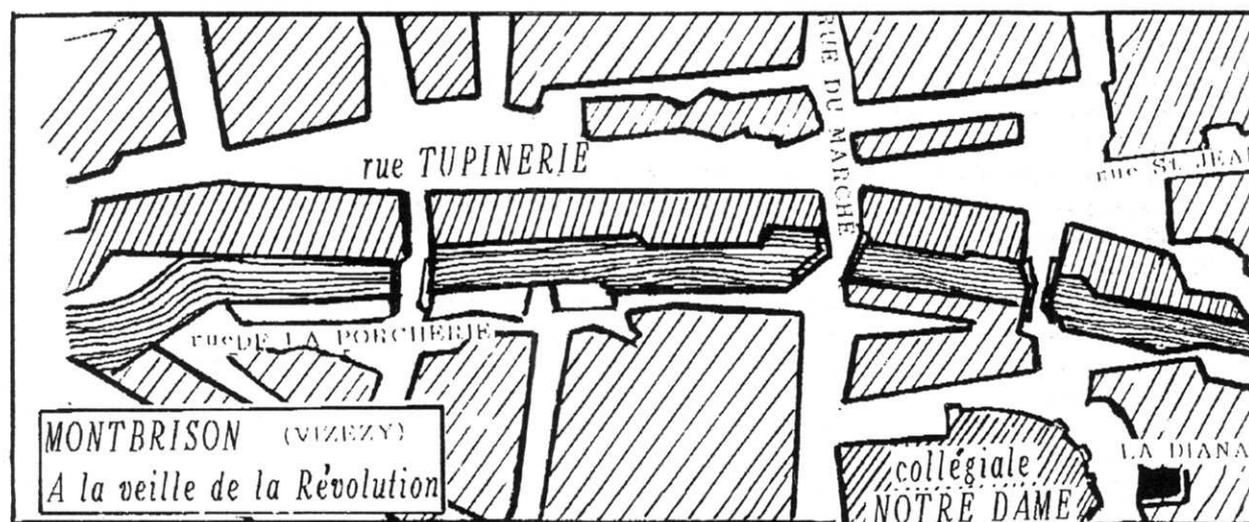
Notons que Claude Falconnet devait avoir une tendresse particulière pour son état de "cirier" car, dans ses dernières volontés, après un legs fait "aux pauvres honteux" de Saint-André, il accorde à la marguillerie de cette église un don annuel de 50 sols pour "deux livres de cierges fins" à mettre sur l'autel du très Saint Sacrement, durant dix années après son décès.

En 1779, Mathieu Falconnet acheta à Charles Joseph Cibost une maison coûtant 4000 livres et frappée de 128 livres 7 sols d'imposition foncière. En 1789, Claude, le fils de Thomas, est marchand rue Tupinerie et paie 43 livres d'imposition pour sa maison, joli montant pour l'époque.

La lecture de ces pages, tel un miroir, nous a renvoyé l'image de ces petits magasins de notre enfance campagnarde emplis à profusion d'articles aussi indispensables que divers, baignant dans des senteurs les plus insolites. Ces magasins où l'on vendait un peu "de tout" étaient en somme assez peu différents de la boutique de Claude Falconnet. Un développement plus copieux saurait rendre plus sensible la vie laborieuse, quotidienne et citadine de cette catégorie importante de la population montbrisonnaise au XVIIIe siècle que furent les marchands. C'est à eux que la capitale du Forez dût alors, en grande partie, sa prospérité.

Marie GRANGE

Jean GUILLOT



²⁴ Acte du 3 octobre 1738.

²⁵ Acte reçu Flachères.

²⁶ Testament révisé le 20 novembre 1755.